ARRETE N° \_\_\_\_\_\_\_ / CAB/PMDU \_\_\_\_\_ 1 9 007 2018

portant nomination du Chef de Secrétariat Particulier
du Ministre des Arts et de la Culture.

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

- Vu le décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture ;
- Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du gouvernement,

## ARRETE:

ARTICLE 1<sup>er</sup>.- Monsieur MOUELLE Samuel Désiré, Secrétaire des Affaires Etrangères, Matricule : P-007362 est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Chef de Secrétariat Particulier du Ministre des Arts et de la Culture, en remplacement de Monsieur NKAKE LOBE David.

<u>ARTICLE 2.-</u> L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 3.-** Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
SECRETARIAT SECRETARIAT GÉNÉRAL
SECRE

Yaoundé, le 19 0CT 2018

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Philemon YANG